



Éric Vigne

Accords et désaccords avec les historiens

Il en va du rapport que les historiens entretiennent avec l'uvre de Paul Ricur comme de *Rashômon* : un même fait donnera lieu à interprétations différentes.

Soit une approche institutionnelle : des historiens, en particulier de l'École des hautes études en sciences sociales, voire de l'Institut d'histoire du temps présent, ont partiellement lu, recensé, discuté des propositions de *Temps et récit 1*, voire de *la Mémoire, l'Histoire, l'Oubli* concernant leur discipline.

Soit une approche épistémologique : certains (sous-ensemble de l'ensemble sus-dit) ont fait leurs des questions sur la vérité et la véracité que Ricur formula depuis son horizon herméneutique dans *Temps et récit 3*, puis dans *la Mémoire, l'Histoire, l'Oubli*. Au point de confirmer une des hypothèses majeures du philosophe : comprendre, c'est, pour le lecteur, se comprendre devant le texte, c'est accepter de se laisser métamorphoser par l'uvre dans une distance de soi à soi.

Soit, enfin, une approche lexicographique, comptable soucieuse des occurrences du nom et des thèmes dans les ouvrages d'histoire : il s'avère que, dans leur masse écrasante, les historiens, peu soucieux de réflexion méthodologique et tout au positivisme de leur affaire, ont ignoré Ricur et refusé de s'y frotter. Ce faisant, ils reproduisent l'attitude de leurs pairs à l'égard de Ricur, jusqu'à la parution du moins de *Temps et récit*, persuadés qu'ils devaient se méfier de toute " philosophie " de l'histoire. Nul, pour ainsi dire, n'avait réagi à la parution d'*Histoire et vérité*¹. Or déjà des thèmes s'y mettaient en place. Ainsi, quelle que soit l'ambition de l'histoire non pas de faire revivre, mais d'expliquer par la reconstitution d'un enchaînement rétrospectif, le " passé intégral " n'était plus désormais qu'" une Idée au sens kantien, la limite jamais atteinte d'un effort d'intégration toujours plus vaste, toujours plus complexe ". Prise entre l'objectivité des objets, médiatement construits, jamais immédiatement donnés, et la subjectivité de l'historien (ses intérêts, ses curiosités, ses motivations : en d'autres termes, " la présence du passé comme passé de son présent et l'appartenance des hommes du passé à la même humanité "), l'histoire était définie comme " une des manières dont les hommes 'rèpètent' leur appartenance à la même humanité ; elle est un secteur de la communication des consciences, un secteur scindé par l'étape méthodologique de la trace et du document, donc un secteur distinct du dialogue où l'autre répond, mais non un secteur entièrement scindé de l'intersubjectivité totale, laquelle reste toujours ouverte et en débat ".

La mise en intrigue

L'écho rencontré par *Temps et récit*² s'explique largement par la nature en apparence moins philosophique et plus historique de son noyau : l'histoire

résout l'aporie majeure de la constitution du temps, née de l'opposition entre une interprétation cosmologique — le temps objectif des sciences de la nature puis des sciences humaines — et une interprétation phénoménologique du temps " vécu ", structuré par l'attente, la remémoration et le présent vif.

L'histoire n'est plus reconduite à la communication des consciences, mais — ce que les historiens sont mieux à même d'entendre — à une " poésie du récit ". La temporalité, en effet, ne se laisse pas dire dans le discours direct de la phénoménologie, elle requiert la médiation du discours indirect de la narration. D'où la proposition essentielle de Ricur aux yeux de ses lecteurs historiens : le récit est " le gardien du temps dans la mesure où ne serait de temps pensé que temps raconté ".

La compréhension historique repose sur la compétence spécifique à suivre une histoire qui se raconte, elle s'opère par la mise en intrigue, c'est-à-dire la sélection et l'arrangement des événements et des actions qui seront racontés, leur combinaison grâce à laquelle l'événement sera transformé en histoire et l'histoire tirée de l'événement :

L'intrigue est le médiateur entre l'événement et l'histoire. Ce qui signifie que rien n'est événement qui ne contribue à la progression d'une histoire. Un événement n'est pas seulement une occurrence, quelque chose qui arrive, mais une composante narrative. L'intrigue est l'unité intelligible qui compose des circonstances, des buts et des moyens, des initiatives, des conséquences non voulues.

L'histoire restitue doublement l'expérience du temps, car le temps est tout à la fois son objet (il est configuré dans le récit) et son expérience (il est, par le lecteur, refiguré dans le récit). Poétique spécifique du récit, elle se distingue de la fiction en ce qu'elle élabore " le temps historique ", un tiers temps qui, grâce à des connexions — calendriers, générations, archives et documents —, permet de passer du temps privé de l'individu au temps public de l'homme par l'inscription du temps vécu dans le temps cosmique. Cette refiguration du temps est croisée, relevant de ce que Paul Ricur appelle une théorie générale des effets : histoire et fiction y empiètent réciproquement. De fait, si le passé n'est pas irréel, il est invérifiable immédiatement. L'historien ne le vise et ne l'atteint qu'indirectement, que médiatement, à partir de traces, par un travail d'imagination sur des corrélations ou des causalités (où *Temps et récit* rejoint *Histoire et vérité*) : dans les limites de la conformité aux documents, il établit une cohérence narrative grâce à la configuration d'intrigues autorisées — ou interdites —, mais jamais rapportées, par ses sources. En ce sens, l'histoire appartient à l'herméneutique de l'expérience humaine dans sa dimension temporelle ; elle s'y distingue toutefois de la fiction en ce qu'elle pose comme principe la différence entre la représentation de l'absent comme irréel et la représentation de l'absent comme antérieur.

La réception des thèses de *Temps et récit* sur l'histoire, bien que celles-ci ne soient qu'un moment singulier d'un projet plus vaste, s'éclaire par le contexte propre à cette discipline. Les trois volumes paraissent (de 1983 à 1985) alors que l'histoire commence à perdre de sa superbe et ne peut plus espérer fédérer toutes les autres disciplines au prétexte que chaque approche et objet devaient être inscrits dans leur temporalité. Dissipée l'ivresse d'une " histoire immobile " des structures récurrentes et des écarts qui pouvaient s'y marquer, elle paraît menacée par un émiettement nominaliste entre des objets singulièrement saisis dans la longue durée aux dépens de toute ressaisie dans le tableau général d'époques circonscrites. En réaction, d'aucuns proclament alors le retour de

l'histoire événementielle, donc du grand récit classique, et le genre biographique, célébration, contre l'anonymat de forces collectives, de l'individu dans son irréductible unicité, revêt aux devantures des librairies l'allure d'une déferlante. Doutant qu'à elle seule, elle puisse définir de nouveaux objets, la " Nouvelle histoire " entame une réflexion sur ses méthodes, puis sur le nécessaire recours à celles de disciplines voisines, qui devait déboucher plus tardivement sur la proclamation d'un souhaitable " tournant critique " de sa revue emblématique, *les Annales*.

De l'exceptionnelle richesse d'analyse de Ricur, les historiens très vite retiennent une expression devenue lieu commun : l'histoire est un récit, elle répond à la disposition de raconter une histoire, elle configure des intrigues (ils délaissent les enjeux de la refiguration comme modification de notre expérience). D'une certaine manière, cette réception première est médiée par les termes d'un débat antérieur entre Paul Veyne et Michel de Certeau sur la nature de l'écriture de l'histoire. Pour Paul Veyne³, l'histoire n'est pas la science de l'homme en société quoi qu'en ait eu Fernand Braudel : " Les historiens racontent des événements vrais qui ont l'homme pour acteurs, l'histoire est un roman vrai. " Roman s'entend ici au sens, très foucaldien, qu'il n'y a pas d'objets historiques en soi, d'inscriptions particulières dans le temps de catégories qui seraient universelles ; il n'y a que des " constellations individuelles ou même singulières ", objectivations de pratiques déterminées, de relations entre des forces, des structures, des acteurs. Roman vrai s'entend au sens où l'histoire fait advenir constamment ses personnages (êtres ou objets) par le récit sans lequel ils n'ont ni vie ni sens. Le récit met au jour leurs déterminations que la conscience ne conçoit pas spontanément :

Au lieu d'un monde fait de sujets ou bien d'objets ou de leur dialectique, d'un monde où la conscience connaît ses objets d'avance, les vise ou est elle-même ce que les objets font d'elle, nous avons un monde où la relation est première : ce sont les structures qui donnent leurs visages objectifs à la matière, dans ce monde on ne joue pas aux échecs avec des figures éternelles, le roi, le fou. Les figures sont ce que les configurations successives sur l'échiquier font d'elles.

À cette définition de l'histoire faisant advenir ses objets par son écriture et n'énonçant que des vérités particulières relatives aux questions posées et aux intrigues découpées, Michel de Certeau oppose ce qu'il appelle " l'opération historiographique ". La recherche et le travail d'enquête préalable à la rédaction d'un ouvrage s'ancrent tous deux " dans l'actualité d'un lieu social et d'un appareil institutionnel ou conceptuel déterminés " qui les portent, les dépassent et leur survivent. L'écriture de l'histoire, en revanche, commence par le commencement, répond à un ordre chronologique marqué par un début et une fin. La recherche est animée par la présence de l'absent, ce passé fait de trous et de traces ; l'écriture, elle, a l'ambition de combler ces lacunes. En cela, elle est conduite à énoncer un contenu vrai, repérable dans les archives qui seront citées au cours du récit à fin d'attestation, mais pas seulement : la citation introduit " comme référentiel, un effet de réel et renvoie discrètement à une place d'autorité ". Par le même mouvement, le récit assure la vraisemblance de sa narration et la validation du savoir, il " produit de la fiabilité ", condense, dans son propre temps narratif, le temps des choses, " redistribuant et codifiant l'uniformité du temps qui coule⁴ ".

On mesure l'écho que rencontre la partie vive des thèses de Ricur aux franges des gros bataillons d'historiens, là où se tiennent des vigies, ouvertes aux

disciplines voisines, soucieuses d'intelligence de leur métier, intéressées par les questions de méthodes et les perspectives d'interprétation. Très tôt, ainsi, un dialogue se noua avec Roger Chartier, qui accepta de participer à l'atelier " Histoire et fiction " en juin 1987 à Beaubourg, dans le cadre des journées organisées par la revue *Esprit* autour de *Temps et récit*⁵.

La réaction de Roger Chartier est essentielle, car elle dessine d'entrée les limites de la première réception de Ricur par les historiens. Chartier crédite le philosophe de deux points essentiels. D'abord d'avoir inscrit inéluctablement l'histoire dans la classe des récits et rompu ainsi avec nombre d'illusions de " Nouveaux historiens ", d'avoir marqué une rupture épistémologique avec la vieille histoire : comme leurs prédécesseurs, ils racontent une histoire (dans le cas de Fernand Braudel, le lent retrait de la Méditerranée aux marges de la grande histoire qui sera désormais océanique — atlantique puis pacifique). L'intrigue de l'histoire structurale marque " l'éclipse " de l'événement et de son récit, elle n'en demeure pas moins narrative dans l'exposé de sa longue durée. Mais — deuxième point — Chartier insiste sur le fait que Ricur déplace par là même le débat : si l'histoire est récit, quelle qu'en soit l'échelle (histoire globale, sociale, " immobile " du temps géographique des structures ou nerveuse des événements, voire des conjonctures), elle n'est pas fiction, sinon dans les procédés rhétoriques d'exposition de ses intrigues. De la fiction, elle se distingue par sa visée de vérité, de représentation d'un passé à la fois révolu et néanmoins accédant, par l'intrigue historique, à une forme de présence.

La visée de vérité soulignée par Ricur va au-delà des analyses de Michel de Certeau sur les opérations qui règlent l'écriture de l'histoire : la fabrication d'un objet, l'organisation d'une durée, la mise en scène d'un récit. " Écrire l'histoire, souligne encore Certeau, c'est gérer un passé, le circonscrire, organiser le matériau hétérogène des faits pour construire dans le présent une raison. " Certeau se situe au plan d'une discipline et de son identité, Ricur, d'emblée, se situe dans une herméneutique de la conscience historique.

Cette dimension, fondamentale pour la compréhension de l'histoire comme mise en intrigue, les historiens en général l'ont manquée. Dans son parcours de la reconnaissance du sujet, Ricur rencontre l'histoire comme un des moments de sa philosophie réflexive : il entend — qui ne connaît la définition qu'il en donne ? — définir la possibilité pour le sujet de se comprendre grâce à un ressaisissement unificateur des expériences fondamentales (perceptive, imaginative, intellectuelle, volitive, axiologique) entre lesquelles il se disperse à chaque instant dans le monde. Mais toute compréhension doit être médiatisée par une interprétation. L'histoire en est une, possible, nécessaire. La philosophie réflexive traverse les expériences humaines, sans en privilégier aucune ; elle en rend compte selon leur plan et état spécifiques et ne pose nulle antécédence ni hiérarchie entre les modes d'expérience, donc les disciplines dont ils sont l'objet. D'emblée, cependant, un malentendu s'instaure entre Chartier et Ricur, qui explique la lecture marquée de réticence des historiens : le soupçon que la philosophie réflexive se pose en surplomb de l'histoire, qu'elle la prenne de haut en quelque sorte. C'est alors, note Chartier, " que se creuse la plus forte distance entre les analyses de Ricur et la pratique historique⁶ " : le sujet herméneutique de Ricur ne saurait être à l'aplomb de l'histoire, il s'y inscrit de part en part. Loin d'être un invariant historique, le travail de lecture s'infléchit dans des modalités différenciées selon les temps et les civilisations.

Les historiens croiront entendre dans la lecture que Chartier fait de Ricur une double assurance sur le bien-fondé de leur pratique commune : seule l'histoire

a pour objet le temps, donc une de ses formes premières qu'est la mémoire ; seule l'histoire peut se tenir à l'aplomb de toutes les autres disciplines — ce qu'affirmait déjà Braudel dans ses *Écrits sur l'histoire*, lorsque bataillant contre l'anthropologie structurale, il élisait sa discipline la reine des autres puisque le temps de l'histoire est le plasma où baignent les phénomènes et la condition de leur intelligibilité.

Cette idée que l'histoire est en quelque sorte en surplomb des autres disciplines car elle peut rendre compte de toutes, dans leurs évolutions, voire leurs modes respectifs de vérité, explique, à mon sens, l'accueil pour le moins mitigé que les historiens ont réservé au développement ultérieur des analyses de Ricur.

L'histoire et la mémoire

Dix ans, ou presque, après *Temps et récit*, le philosophe affine sa réflexion sur la poétique de l'histoire à partir de la spécification de ses procédures. Il le fait, la chose est remarquable, dans le cadre d'une réflexion collective sur l'histoire du temps présent⁷, dont l'écriture est confrontée au statut de plus en plus important accordé au témoin. Le témoin est apparu à la faveur de la vogue de l'histoire orale, dans les années 1970, portée par la nostalgie de la ruralité effacée par une France devenue puissance industrielle. Puis sonne l'heure des premiers procès enfin instruits à l'encontre de criminels contre l'humanité. Montailou, village occitan, emblème du monde que nous avons perdu, le cède à Auschwitz, paradigme du génocide nazi. Le survivant devient témoin. Il défie l'historien puisque lui seul peut dire la vérité de ce qui s'est réellement passé. Les événements advenus, vécus à son humble échelle et non dans leur globalité, se sont inscrits dans la chair de l'homme. Que le témoignage soit lui-même l'objet des procédures de vérification et de confrontation ordinaires de l'histoire, relève pour certains du scandale⁸. Or ce que voit l'historien, à l'échelle des chaînes de causalités contextualisées, ne coïncide jamais tout à fait, pour finir, avec ce que le témoin peut attester immédiatement à l'échelle de son expérience. De cette confrontation entre la mémoire du témoin et le récit de l'historien, ce n'est rien moins que l'évidence de l'histoire qui en sort affaiblie⁹.

Que dit Ricur ? Dépassant la dimension narrative de l'histoire, pour penser au rapport de l'histoire et de la mémoire, particulièrement dans le cas de l'histoire du temps présent, il va semer le trouble. Apparemment, il ne fait que procéder à une distinction technique. Il définit, en effet, l'histoire *documentaire*, où se décide la véracité ou la fausseté de la présentation des faits (c'est, dit-il, à ce niveau que se règlent des questions comme celle du nombre de prisonniers à la Bastille le 14 juillet 1789) ; l'histoire *explicative*, qui traite des rapports et rôles respectifs de l'économique, du social, du culturel et du politique (c'est à ce niveau que le narratif se greffe sur l'événementiel — pour dire les raisons de la crise qui conduisit à la prise de la Bastille, symbole du despotisme tel que le percevaient à l'été 1789 les Parisiens) ; l'histoire *historiographique* — elle, totalement absente de *Temps et récit* — qui forge les grandes dénominations interprétatives des configurations d'événements : la Renaissance, la Révolution française. C'est à ce niveau qu'opère, au sens le plus fort du terme, l'écriture de l'histoire : l'histoire documentaire relève des critères de vérification ; l'histoire explicative de la controverse ; l'historiographie de la " poétique ", puisqu' " elle est celle des grandes affabulations de l'autocompréhension d'une nation à travers ses récits fondateurs ".

Apparemment, rien que d'innocent. Ce dernier niveau paraît pourtant, rétrospectivement, essentiel — particulièrement aujourd'hui, dans les débats et

défense du " métier d'historien " (l'expression est de Marc Bloch) face aux usages sociaux de ses objets (ou au contraire face à l'absence problématique de certains objets). Va se jouer, sur l'interprétation de ce troisième niveau, un deuxième malentendu entre les historiens lecteurs de Ricur et le philosophe. Pour les historiens, la grande affabulation de l'autocompréhension sera, par exemple, l'inventaire positif et circonscrit des lieux de mémoire qui définissent la nation française et la distinguent des autres¹⁰. Pour Ricur, l'autocompréhension est un mouvement jamais arrêté, toujours ouvert, qui va de la reconnaissance de soi à la reconnaissance de l'autre. À l'inventaire statique, parce que clos, des éléments définissant l'identité nationale, il préfère la dynamique de la mémoire et de l'oubli, " ces niveaux médians entre temps et récit¹¹ ".

Précisons encore. *La Mémoire, l'Histoire, l'Oubli*¹² entend définir, face au trop de mémoire ou au trop d'oubli, selon les époques et les domaines, " le thème civique " d'une " politique de la juste mémoire ". On va voir que chaque terme, ici, compte.

Ricur veut revenir sur une énigme laissée pour telle dans *Temps et récit* : " La présence d'une chose absente marquée du sceau de l'antérieur. " De la refiguration de l'expérience du temps, le final de *Temps et récit*, le philosophe passe désormais à la description des différents modes de représentation du passé. *Temps et récit* élaborait une " poétique du récit " partagée entre la fiction et l'histoire afin de résoudre une aporétique de la temporalité ; *la Mémoire, l'Histoire, l'Oubli* bâtit une épistémologie de l'histoire en dialogue avec une phénoménologie de la mémoire. L'horizon n'a pas changé depuis *Histoire et vérité*, pour ainsi dire : une ontologie de l'être historique. Il dicte une proposition essentielle aux yeux de Ricur :

Il n'est pas inacceptable de suggérer que l'" avoir été " constitue l'ultime référent visé à travers le " n'être plus ". L'absence serait ainsi dédoublée entre l'absence visée par l'image présente et l'absence des choses passées en tant que révolues par rapport à leur " avoir été ".

Cette hypothèse va déterminer les enjeux de la dynamique mémoire/ histoire chez l'être historique devenu " l'homme capable ". En quoi se distinguent-elles l'une et l'autre ? L'histoire, c'est acquis depuis *Temps et récit*, sinon *Histoire et vérité*, représente le passé grâce à l'établissement de la preuve documentaire, la construction de l'explication, la mise en forme littéraire du grand récit. Rappelons la proposition de *Temps et récit* : " Le récit est le gardien du temps dans la mesure où ne serait de temps pensé que temps raconté. " Dans *la Mémoire, l'Histoire, l'Oubli*, la mémoire, en revanche, est désormais instaurée " la gardienne de la problématique du rapport représentatif du présent au passé ". Gardienne, elle l'est dans les trois acceptions du terme représentation : la représentation comme présence à l'esprit de l'image-souvenir (*mnémé*), cette énigme " insurmontable " de la présence de l'absent antérieur ; la représentation comme reconnaissance du passé en termes de rappel (*anamnèse*), moment qui bénéficie d'une immédiateté qui, précisément, manquera à l'histoire confiée à de médiations multiples ; la représentation de soi comme agent-patient de la mémoire (la *memoria* d'Augustin : *ego sum qui memini*). D'un ouvrage à l'autre, on passe d'une conjonction à une disjonction :

Le jeu entre fiction et histoire était donc porté au bénéfice de ce que j'appelais " poétique du récit ". C'est maintenant le défi que cet enchevêtrement au plan narratif oppose à la visée

véritative de l'histoire qui passe au premier plan¹³.

La mémoire est

le gardien de l'ultime dialectique constitutive de la passéité du passé, à savoir le rapport entre le " ne plus " qui en marque le caractère révolu, aboli, dépassé, et l'" ayant-été " qui en désigne le caractère originaire et en ce sens indestructible.

Par là, Ricur ne pose aucune hiérarchie ni concurrence entre l'histoire et la mémoire, mais un rapport matriciel. Dans la mémoire, l'histoire puise son assertion de vérité.

Malentendus de la reconnaissance

Deux réactions d'historiens bornent bien les limites de l'écho rencontré alors par Ricur. Ce qui retient toute l'attention de Chartier, c'est surtout la grande question de l'*épistémé* historique, à partir des " écarts entre histoire et mémoire " : entre l'ordre d'un savoir universellement acceptable qui serait celui de l'histoire et

les exigences existentielles de communautés pour qui la présence du passé dans le présent est un élément essentiel de la construction de leur être collectif [...] quels sont les critères aptes à disqualifier telle construction interprétative et à valider telle autre ? Est-il légitime de postuler une pluralité des régimes de preuves de l'histoire qui serait exigée par la diversité des objets et des méthodes historiques ? Ou doit-on s'efforcer d'élaborer une théorie de l'objectivité qui établirait des critères généraux permettant de distinguer entre propositions valides et invalides ? Ces questions que certains historiens (à tort, je crois) tiennent pour inutiles et dangereuses, ont un enjeu essentiel [:] en un temps où notre rapport au passé est menacé par la forte tentation d'histoires imaginées et imaginaires, la réflexion sur les conditions qui permettent de tenir un discours historique comme une représentation et une interprétation adéquates de la réalité [...] ¹⁴.

Force est de constater que les historiens lecteurs de Ricur — lequel, non sans une certaine malice, ajoutait " comprendre que certains lecteurs marquent leur préférence pour *Temps et récit*¹⁵ " — se sont, pour l'essentiel, bloqués sur le contexte de la question posée par Chartier, plutôt qu'ils ne se sont attaché à y répondre. Les enjeux de la mémoire commémorative saturent en quelque sorte leur réaction. Ainsi Pierre Nora précise-t-il :

Ce qui est nouveau, et qui vient de l'insondable malheur du siècle, de l'allongement de la durée de vie, du recours possible aux témoignages de survivants, de l'officialisation aussi des groupes et des communautés, attachés à leur identité, leur mémoire, leur histoire (les trois mots sont équivalents), c'est la prétention de la mémoire collective à une vérité plus " vraie " que la véricité de l'histoire, la vérité du vécu et du souvenir — souvenir de la douleur, de l'oppression, de l'humiliation, de l'oubli —, quelle que soit, au demeurant, la part de reconstruction et de reconduction artificielle de ce souvenir. [...] La commémoration a envahi le travail de l'historien jusqu'à

l'asservir tout entier¹⁶.

Ricur, lui, invite les historiens à fournir encore un effort :

[Il leur faut] dire comment la mémoire instruite, mais aussi traumatisée par l'histoire, prend en charge l'histoire. Cette tâche incombe au lecteur d'histoire en tant qu'agent de l'histoire qui se fait. C'est alors que cet acteur politique, au sens le plus large, est confronté à d'autres relations au passé que l'histoire, dès lors que les mêmes événements tombent sous le jugement du tribunal, sous celui de l'opinion publique et de médias, que l'histoire et la fiction entrent en compétition. C'est alors que l'acteur politique est confronté aux polémiques concernant le devoir de mémoire¹⁷.

On s'étonnera légitimement de l'oubli de toute référence aux travaux de Ricur ces derniers temps parmi les historiens, et notamment à sa dynamique de la mémoire empêchée, manipulée ou abusivement commandée. Dans la confusion certaine des réactions d'historiens à l'automne 2005 contre les " lois mémorielles ", il se dégage deux points distincts. D'abord, la nécessité de défendre la liberté de la recherche et du travail de l'historien face à des tentatives de tous bords d'asservir sa plume — agitation de politiciens en quête des suffrages des nostalgiques des colonies où ils bénéficiaient d'un statut exorbitant en droit face à une majorité d'indigènes exclue de toute citoyenneté ; procès intenté par des activistes radicaux contre l'historien Olivier Pétré-Grenouilleau, lequel a légitimement rappelé, dans un hebdomadaire dominical, l'incommensurabilité de deux crimes contre l'humanité : le génocide nazi qui visait à éradiquer tous les Juifs ; l'esclavage qui, malgré une ahurissante mortalité lors du transport, puis du fait des conditions de travail, visait à exploiter une main-d'œuvre vivante¹⁸.

Une deuxième dimension des réactions en défense des historiens paraissait cependant être celle d'un milieu professionnel se déclarant seul gardien du Grand récit de l'autocompréhension nationale, jusque dans l'inventaire de ses mémoriaux. Or, la liberté qui doit être reconnue à chaque historien ou à chaque citoyen " historien du dimanche " (selon l'expression de Philippe Ariès) dans leurs recherches selon les règles du métier, ne saurait en revanche interdire à la Cité de poser activement des questions aux historiens, à charge pour eux d'y répondre par un récit vrai, confirmant ou infirmant les préoccupations ou assertions des empêcheurs d'écrire en rond. Ricur permet de penser, au-delà des mémoires manipulées ou abusivement commandées (l'affaire Pétré-Grenouilleau en est, malencontreusement, un exemple vif), toutes ces mémoires empêchées en quête d'une identité narrative. Or tout, dans les réactions des historiens à l'égard de ces mémoires, semble laisser craindre qu'ils pensent le rapport entre l'histoire et la mémoire sur le mode de la concurrence, et non pas d'une dynamique solidaire ; comme si la mémoire ne pouvait être qu'objet de leur discipline, respectée dans son devoir de fidélité, mais mise à distance dans ses prétentions à dire une vérité ressentie comme alternative à celle de l'histoire.

Cette dernière pourtant a très souvent avancé sous l'aiguillon (à travers témoignages littéraires, pamphlets, polémiques, procès, engagement politique, etc.) de mémoires mobilisées : qui se souviendrait de Gurs et autres camps sans la demande de réparation mémorielle des filles et fils de républicains espagnols concentrés administrativement par les autorités françaises dès leur arrivée sur notre sol ? Sans la tradition mémorielle de l'Ouest les historiens auraient-ils

pris la mesure la plus exacte possible des massacres et cessé de reconduire d'un bloc Vendéens et Chouans à la seule " Contre-Révolution " hors du contexte de la rivalité avec la bourgeoisie urbaine pour l'acquisition des biens nationaux et de la levée de masse vécue comme le retour à la conscription d'Ancien Régime ? Aujourd'hui, l'Espagne rompt avec le silence, donc l'oubli, décrété au titre de pacification civile, sur les crimes franquistes, grâce au mouvement civique des petits-enfants de républicains massacrés par le régime du Caudillo bien au-delà de la fin officielle des opérations militaires de la guerre civile : les fosses communes sont localisées, ouvertes, sépulture est donnée aux victimes d'une guerre dont le récit officiel est désormais contraint de repousser plus loin la date de la fin des opérations et de marquer de manière plus sanglante la nature originaire d'un régime relevant de part en part du fascisme¹⁹. Il commence à en aller de même pour les crimes de dictatures militaires en Argentine et au Chili. Et que dire de ces mémoires familiales ou d'engagement politique de toute une génération de jeunes historiens qui ont renouvelé l'historiographie de la guerre d'Algérie, sur des questions clés de la torture, de la démission de la justice ou des massacres d'État²⁰ ? Pour ne rien dire de l'histoire du génocide nazi qui, en France, a été initiée par des francs-tireurs, témoins ou survivants, dans l'indifférence de l'institution universitaire²¹.

À chaque fois, la mémoire a instruit d'abord l'histoire, pour en être mieux instruite en retour ; à chaque fois, l'éthique de conviction du citoyen a conduit à l'éthique de responsabilité du savant.

Empruntant à Michel de Certeau " le geste de sépulture par lequel l'historien donnant une place aux morts fait une place aux vivants ", Ricur précise que " c'est bien une mémoire post-historique qui élève un tombeau aux morts [...] mémoire 'sapientiale', apaisée et heureuse, à la faveur de 'l'oubli de réserve' et dans le voisinage du pardon ".

Il n'est pas question ici de morale, mais de ce parcours de la reconnaissance de soi et de l'autre qui fut la grande affaire de Paul Ricur. L'historien n'a pas à disputer ni trancher de ce qui est bien ou mal, mais il ne peut vouloir ignorer que ses travaux s'inscrivent dans l'espace public, que son travail de restitution, de mise en relief, pleins comme creux, relève d'une accommodation des événements et des êtres dans le champ de perspective créé par son récit, au sens d'une *justesse* de la place accordée à des événements, selon les murs (l'état donné d'une société à un moment donné). L'historien, bon an mal an, s'inscrit de part en part dans une éthique politique du vivre-ensemble.

En cela, l'histoire est un agent de réparation d'oublis. Lorsqu'une partie des citoyens d'une nation ne se reconnaît pas dans le grand récit national, lorsque des mémoires sans lieu s'affirment, persuadées que c'est aussi faute de lieu dans le récit historique que les discriminations et la citoyenneté de seconde zone dont elles sont les victimes paraissent sinon légitimes, du moins inessentiels, on ne saurait claquemurer le grand récit national au prétexte que la commémoration sature l'espace civique et qu'il faut que l'histoire, dans la quiétude de ses recherches et le silence ouaté de ses archives, remette de l'ordre hiérarchique entre les mémoires partielles des communautés et la mémoire officielle de la nation. Faudra-t-il attendre en France que des historiens, issus de ces communautés revendicatrices, accèdent à des postes universitaires pour que leur mémoire devienne non plus objet d'histoire ou note en bas de page de la grande histoire, mais l'aiguillon de chapitres nouveaux d'un grand récit national ouvert ?

La " ligne de partage " que Ricur établissait entre le point de vue de l'historien, qui voit la question de la mémoire commémorative " de l'intérieur " pour " la dominer " (selon les termes de Pierre Nora) et le point de vue du philosophe qui s'inscrit " dans la grande tradition philosophique de l'Occident ", celle notamment des " fondamentaux 'de la condition humaine' : la parole, le travail, l'œuvre, l'action *inter homines*, le récit, le pardon, la promesse ", existe assurément en amont du travail de l'historien. Elle est, en revanche, d'une extrême porosité en aval, dans la réception que recevront ses recherches publiées, comme d'ailleurs chez l'historien lui-même, toujours clivé entre le politique dans la Cité et le savant en son cabinet.

Ricur rappelle aux historiens qu'une identité narrative est essentielle à une mémoire apaisée. Les communautés minoritaires et leurs pamphlétaires militants ou leurs historiens non professionnels comme les historiens professionnels chargés d'écrire librement et d'enseigner en leur âme et conscience le récit de la communauté nationale, devraient, même en différé, relire Ricur :

En effet, il est un privilège qui ne saurait être refusé à l'histoire, celui non seulement d'étendre la mémoire collective au-delà de tout souvenir effectif, mais de corriger, de critiquer, voire de démentir la mémoire d'une communauté déterminée, lorsqu'elle se replie et se referme sur ses souffrances propres au point de se rendre aveugle et sourde aux souffrances des autres communautés. C'est sur le chemin de la critique historique que la mémoire rencontre le sens de la justice. Que serait une mémoire heureuse qui ne serait pas aussi une mémoire équitable²² ?

Pour Lila

-
- 1 Paul Ricur, *Histoire et vérité*, Paris, Le Seuil, 1955, p. 26–27.
 - 2 P. Ricur, *Temps et récit*, t. 1, *L'intrigue et le récit historique*, Paris, Le Seuil, 1983 ; t. 2, *la Configuration dans le récit de fiction*, 1984 ; t. 3, *le Temps raconté*, 1985 (t. 3, p. 349 ; t. 1, p. 89, 87, 125 ; t. 3, p. 150, 279).
 - 3 Paul Veyne, *Comment on écrit l'histoire*, Paris, Le Seuil, 1971 ; suivi de *Foucault révolutionnaire l'histoire*, Paris, Le Seuil, 1978, p. 18–19, 35, 39, 118, 231–239.
 - 4 Michel de Certeau, " L'opération historiographique ", dans *l'Écriture de l'histoire*, Paris, Gallimard, 1975, p. 77–141.
 - 5 Voir le numéro spécial d'*Esprit*, " Paul Ricur ", juillet–août 1988.
 - 6 Roger Chartier, dans *Esprit*, " Paul Ricur ", p. 258–263.
 - 7 P. Ricur, " Remarques d'un philosophe ", dans Institut d'histoire du temps présent, *Écrire l'histoire du temps présent*, Paris, Éd. du CNRS, 1993 ; voir également *la Critique et la conviction. Entretien avec François Azouvi et Marc de Launay*, Paris, Calmann-Lévy, 1995.
 - 8 On se souviendra de certaines réactions suscitées par l'ouvrage incisif de Raul Hilberg, trad. fr., *Holocauste : les sources de l'histoire*, Paris, Gallimard, 2001.
 - 9 François Hartog, *Évidence de l'histoire. Ce que voient les historiens*, Paris, EHESS, 2005.
 - 10 Pierre Nora (sous la dir. de), *les Lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1984–1992.
 - 11 Il précise alors, dans une réponse à Pierre Nora : " On ne saurait donc soustraire le statut *symbolique* des mémoriaux convoqués et du sujet France à l'examen de leur statut *représentatif*. Sur ce sujet, le point de vue du philosophe et de l'historien devraient se compléter plutôt que s'opposer ". " Approches historiennes, approche philosophique ", dans *Le Débat*, " Mémoires du XXe siècle " (autour de *la Mémoire, l'Histoire, l'Oubli* de P. Ricur), no. 122, novembre–décembre 2002, p. 53 et 43.
 - 12 P. Ricur, *la Mémoire, l'Histoire, l'Oubli*, Paris, Le Seuil, 2000, p. 367, 206, 648.
 - 13 " Approches historiennes, approche philosophique ", art. cité, p. 44.
 - 14 Roger Chartier, " Le passé au présent ", dans *Le Débat*, *op. cit.*, p. 9.

- 15 " Approches historiques, approche philosophique ", art. cité, p. 42.
- 16 Pierre Nora, " Pour une histoire au second degré ", dans *Le Débat*, *op. cit.*, p. 29–30.
- 17
- 18 Olivier Pétré-Grenouilleau, *les Traités négrières. Essai d'histoire globale*, Paris, Gallimard, 2004. Voir également Caroline Oudin-Bastide, *Travail, capitalisme et société esclavagiste. Guadeloupe, Martinique (XVIIe–XIXe siècles)*, Paris, La Découverte, 2005.
- 19 Emilio Silva et Santiago Macias, trad. fr., *les Crimes du franquisme*, Paris, Calmann-Lévy, 2005.
- 20 Tout récemment encore, Alain Dewerpe, *Charonne 8 février 1962. Anthropologie historique d'un crime d'État*, Paris, Gallimard, coll. " Folio histoire ", 2006.
- 21 Voir la postface d'Annette Wieviorka à la réédition de l'ouvrage de Léon Poliakov, *Auschwitz*, Paris, Gallimard, coll. " Folio histoire ", 2006.
- 22 P. Ricur, *la Mémoire, l'Histoire, l'Oubli*, *op. cit.*, p. 650. On rappellera, sur un autre registre, les analyses de Marcel Détienne, *Comment être autochtone : du pur Athénien au Français racisé*, Paris, Le Seuil, 2003.

Published 2006–03–24

Original in French

Contribution by Esprit

First published in *Esprit* 3–4/2006

© Éric Vigne/Esprit

© Eurozine